

Cette fiche a pour but de donner des informations accessibles, exhaustives, datées et actualisées sur la formation au permis plaisance option côtière

- Prérequis :** aptitude médicale selon arrêté du 28 septembre 2007 modifié relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur
- Objectifs :** Conduite des navires de plaisance d'une puissance motrice supérieure à 6cv (4,5 kW) en mer jusqu'à 6M (11km environ) d'un abri et sur certains plans d'eau intérieurs fermés (lac).
 Utilisation de la VHF en France
- Durée :** 5h minimum de face à face pédagogique pour l'apprentissage théorique
 1h30 de cours collectif sur la sécurité et les mises en situation de chefs de bord
 2h minimum de formation pratique

Exemple de planning sur 2 jours :

	Jour 1	Jour 2
Matin	De 8 :30 à 12 :30 Cours collectif Révisions théoriques	De 09 :00 à 12 :30 Cours collectif Tests QCM
Après-midi	De 14 :00 à 18 :00 Formation pratique dans le port et l'estuaire (TAB/TP)	De 14 :00 à 18 :00 Formation pratique dans le port et l'estuaire (TAB/TP)

- Délai d'accès** 2-3jours
- Tarifs :**
- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| Package formation | 389 € TTC |
| Frais administratif (timbre fiscal) | 78€ |
| Frais d'inscription à l'examen | 30€ TTC |
| Heure supp formation pratique | 50€/h |
| Forfait réinscription à examen | 50€ |

Méthodes utilisées : L'apprentissage théorique commence à la maison à l'aide d'un manuel de formation et d'un accès à une plateforme eLearning fournis par le bateau école. Les formations théorique et pratique sont organisées selon le planning ci-dessus.

Modalités d'évaluations : La validation des connaissances théoriques est dispensée par un examen QCM de 40 questions, organisée dans des organismes agréés (SGS Objectif Code).

La validation de la formation pratique se fait sous forme d'évaluation continue durant toute la formation pratique en suivant les objectifs pédagogiques du livret de certification, selon l'arrêté du 28 septembre 2007 modifié, relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur.

Accessibilité : La formation théorique est possible pour les PMR, les locaux répondent aux normes ERP. Cependant le bateau servant à la formation pratique n'est pas conçu pour l'accueil des PMR.

Exemple des ouvrages utilisés



Photos non contractuelles

Lieu de formation :
 SECURIMER
 11 place Augustin Normand
 14600 Honfleur

Agrément d'établissement de formation délivré par la DDTM 14 : 014034 / 2020